

DESJEPS - DIPLÔME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT EN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

PRESENTATION GENERALE DU DIPLOME

PRESENTATION

- Le DESJEPS est un diplôme de niveau 6 préparant au métier d'entraîneur dans la mention gymnastique artistique.
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences de :
 - **Entraîneur** : préparation, planification et accompagnement de gymnastes dans l'optimisation de la performance
 - **Directeur de structure** : responsable du suivi financier et politique du projet sportif de la structure
 - **Formateur** : encadrement de formation de formateurs

OBJECTIFS

- Préparer un projet stratégique de performance
- Piloter et évaluer un système d'entraînement de Haut -Niveau
- Diriger un projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

CONTENUS

- Planification et pilotage d'un système d'entraînement
- Analyse et évaluation des facteurs de la performance et du système d'entraînement
- Encadrement de cadres d'équipes techniques et de formateurs
- Projet de développement financier et administratif d'une direction technique

LA FORMATION EN RESUME

- Formation organisée par l'INSEP en collaboration avec la FFGYM
- **Lieu** : PARIS (75)
- **Dates** : du 2 septembre 2026 au 30 juin 2028
- **Durée** : 24 mois (700 heures en centre de formation et 500 en heures en club)
- *Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles, se rapprocher de l'Académie pour en savoir plus*

MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

PUBLICS CIBLES

- Stagiaires en formation initiale
- Stagiaires en formation continue pour les titulaires :
 - Du BPJEPS
 - Du BEES 1^{er} degré option GR
 - Du BEES 2^{ème} degré option GR
 - Du DEJEPS DGE
 - De l'entraîneur fédéral

PARTICIPANTS

- 5 stagiaires
- L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap.

PREREQUIS

- Avoir 18 ans révolus au 1^{er} jour de la formation
- Être titulaire du PSC (formation Premiers Secours et Citoyen) ou AFPS
- Être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement de la pratique sportive de moins de 3 mois
- Justifier d'une expérience d'entraîneur en Gymnastique Rythmique
- Être capable d'effectuer l'analyse d'un enchaînement en gymnastique répondant aux exigences du code de pointage de la Fédération Internationale de Gymnastique

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Cette formation est éligible aux financements des OPCO.

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure / du participant.

En fonction du statut du stagiaire, différents dispositifs sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Compte de Formation (CPF)
- France Travail
- Conseil Régional / Conseil Départemental
- Financement personnel ou club

INSCRIPTION

- Formulaire à remplir, au plus tard le **20 avril 2026**, via ce lien : [cliquez ici](#)
- Dossier d'inscription à nous retourner avec les pièces demandées, au plus tard le **20 avril 2026**

Tout dossier incomplet à cette date sera rejeté.

Délai de traitement : 3 semaines

TARIFS

- **Frais de dossier : 260 €**
- **Frais pédagogiques : 10 500 €**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE



METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Formation ouverte à distance (FOAD)

MOYENS TECHNIQUES

- Echanges avec les participants
- Cas pratiques
- Mise en situation / alternance
- Présentations

MOYENS D'EVALUATION

- Réalisation d'un dossier écrit
- Un entretien pour soutenir le dossier
- Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
- Un entretien portant sur la conduite de séance

FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management et en formation

Documents à fournir à l'inscription et à envoyer par mail (date de réception faisant foi) à elise.champagne@ffgym.fr :

- *Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la gymnastique de moins de 3 mois*
- *Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou Premiers Secours Citoyen (PSC)*
- *Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité : recto-verso sur une seule feuille)*
- *1 photo d'identité*
- *L'attestation de recensement (pour les français de moins de 25 ans) ou le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté*
- *Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence*

CONTACTS

Responsable technique de la formation : Sébastien Risler - sebastien.risler@ffgym.fr

Inscription : Elise Champagne - elise.champagne@ffgym.fr

Référente handicap : Alexandra Guiton – alexandra.guiton@ffgym.fr

CALENDRIER DE FORMATION

- **Webinaire d'information** : 24 février 2026 de 12h00 à 13h00
[Inscrivez-vous ici](#)
- **Test de sélection** : 30 avril 2026 en visioconférence
- **Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation** : du 11 au 15 mai 2026
- **Positionnement** : les 14 et 15 septembre 2026
- **Début de formation** : 21 septembre 2026
- **Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogiques** : du 28 septembre au 02 octobre 2026
- **Fin de la formation** : 30 juin 2028